

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## CONDITIONS DE FRÉQUENTATION DU STUDIO IFM

### CONDITIONS GÉNÉRALES

- La présentation d'une pièce d'identité et du pass vaccinal valide est obligatoire à l'entrée.
- Pour des raisons de sécurité, un contrôle des sacs à l'entrée sera effectué.
- Il est demandé de respecter les mesures sanitaires en vigueur dans les espaces.
- Le port du masque est obligatoire en tout temps.
- Pour des raisons d'hygiène, fumer, boire et manger sont strictement interdits pendant les répétitions au sein du Studio IFM.

### CONDITIONS D'UTILISATION DU STUDIO

- Respecter son créneau horaire.
- Tout dépassement d'horaire est à la responsabilité des musiciens et sera facturé.
- Les annulations ne peuvent être remboursées ; toutefois si la séance est annulée au minimum 24h avant le créneau réservé, elle peut être reportée sur demande dans un délai n'excédant pas 1 mois, dans la limite des places disponibles.
- En cas de non-présentation à l'horaire sans justification, l'Institut se réserve le droit de facturer la séance réservée.
- Lors de l'utilisation du studio, l'ensemble des portes doivent être parfaitement fermées.
- Le respect et la courtoisie sont de mise dans les espaces intérieurs et extérieurs.
- Dans l'intérêt de tous, les utilisateurs s'engagent à travailler dans des puissances sonores raisonnables et à suivre les conseils du technicien le cas échéant.
- Le non-respect du matériel pourra entraîner le remboursement total de celui-ci en cas de dégradations volontaires ou de négligences.
- Les usagers devront procéder à la remise en place du backline après leur répétition et s'assurer que le local est rendu propre et en bon état.
- Un état des lieux et du matériel sera effectué avant et après chaque utilisation du studio de répétition par le technicien.
- L'Institut français se réserve à tout moment le droit de refuser un artiste faisant acte de manquement aux règles du présent règlement.
- L'Institut français se réserve le droit de modifier les créneaux horaires en fonction des nécessités de service.